

LE NORD

ORGANE DES POPULATIONS RURALES.

J. A. HERVIEUX Redacteur-Propriétaire

VOL. 2.

JOURNAL HEBDOMADAIRE - ST. JEROME, JEUDI 20 NOVEMBRE 1879.

NO. 2

LE NORD

ST. JEROME, JEUDI 20 NOV. 1879

Est-ce surplus ou déficit.

On se rappelle que pendant la session dernière M. Langelier rendait ses comptes à la chambre déclarant un surplus de \$646,310 des recettes sur les dépenses de l'exercice expirant le 30 juin 1879.

Ce surplus tombait à merveille pour rassurer les soutiens du gouvernement qui commençaient à s'effrayer de la prodigalité des hommes au pouvoir; il donnait raison à l'hon. M. Ba-hand qui avait prédit dans ses estimations un surplus de \$17,000.00. Enfin, il venait à point comme une réalisation des merveilles que M. Joly et ses collègues avaient promis de faire au moyen de leur fameuse politique d'économie et de retranchement.

Malheureusement pour l'administration Joly et encore plus malheureusement pour la province, ce surplus n'a jamais existé ailleurs que dans l'imagination de M. Langelier. Ce qui existe à sa place c'est l'énorme déficit de \$672,811.64, comme le prouve la lettre suivante de l'auditeur des comptes de la province:

"Québec, 3 novembre 1879.
A l'hon. J.G. Robertson, Très P. E.
"GUA MONSIEUR, - En réponse à votre note de samedi, je dois déclarer que pour l'année fiscale finissant le 30 juin dernier (1879) les dépenses ordinaires se sont élevées à..... \$2,682,093.38
Recettes ordinaires..... 2,009,287.76

DEFICIT..... \$672,811.64
"Dans les recettes ordinaires, j'inclus \$25,000 reçus d'Ontario, à compte de l'intérêt sur la part de la province de Québec des perceptions sur les ventes de terrains des écoles communes et \$3,939.97, reçu de Québec sur l'emprunt."

(Signé) GASPARD DROLET, Auditeur.
En face de ce déficit énorme qu'on voulait lui faire prendre pour un surplus, le peuple peut bien se demander où sont les traités. Sont-ce ceux qui voulaient le tromper si grossièrement en le ruinant ou ceux qui, voyant la mauvaise foi et l'incapacité de l'administration Joly, l'ont fait tomber pour sauver la province?

Le peuple a tenu pendant dix-huit mois la chandelle que l'administration Joly avait allumée par les deux bouts, le peuple s'y est brûlé les doigts; mais l'administration Joly a payé de sa vie ce tour pendable. Espérons que les allumeurs de chandelles par les deux bouts ne ressaisiront pas de longtemps le pouvoir en cette province.

L'Eclair se commant la réplique.

L'Eclair, comme ces vieilles lampes qui font tache noire au centre en projetant de faibles rayons autour d'eux, est dans une telle obscurité qu'il se heurte à ses raisonnements d'hier sans les reconnaître.

Voici ce qu'il dit en discutant avec le Journal de Québec, la constitutionnalité du refus du Lieutenant-Gouverneur d'accorder une dissolution à M. Joly:

"Mais, dit Robitaille au cabinet Joly: 'vous êtes maintenant en minorité.'"

"C'est cette raison qui vaut rien. Les cinq traités qui ont mis le cabinet Joly en minorité, venaient de voter vingt deux fois confiance dans ce même cabinet, approuvant ainsi sa politique, et il ne s'est présenté après ces votes, aucune raison sur laquelle ils pouvaient différer d'opinion."

"M. Robitaille devait donc les considérer comme des vendus, des misérables, indignes de la confiance de leurs électeurs."
Ainsi l'Eclair pousse jusqu'à l'extravagance l'opinion que le Lieutenant-Gouverneur doit toujours se conduire d'après la volonté

della majorité de la chambre, en voulant contredire M. Robitaille à suivre cette majorité lorsqu'elle n'existe plus qu'à l'état de mythe.

"Les cinq traités venaient de voter confiance," donc, d'après l'Eclair, le Lieutenant-Gouverneur devait toujours les considérer comme formant une majorité à M. Joly bien qu'ils votassent contre lui.

Comment l'Eclair peut-il soutenir cette thèse impossible et la faire accorder avec cette autre thèse, au moyen de laquelle il absolvait le Lieutenant-Gouverneur Letellier de renvoyer l'administration Boucherville appuyée par une grande majorité dans les deux chambres?

S'agit-il du gouvernement Boucherville, le Lieutenant-Gouverneur peut le mettre à la porte sans s'occuper de la volonté des chambres;

S'agit-il du gouvernement Joly le Lieutenant-Gouverneur ne peut pas le renvoyer sans lui accorder le bénéfice de votes antérieures de la chambre bien que cette chambre se soit déjà tournée contre lui.

L'Eclair se donne encore un joli coup de massue en disant:

"M. Paquet, M. Chauveau, M. Flynn, M. Fortin, M. Racicot s'étaient fait élire pour appuyer le ministère Joly et ils abandonnaient sans autre motif que celui du gain pour eux mêmes."

"M. Robitaille devait comprendre que ces cinq traités n'avaient pas été élus pour cet objet."

"Il devait leur dire: 'Vous ne représentez pas, en ce circonstance, les vœux de vos commettants, et le ministère Joly a le droit d'en appeler à ceux-ci pour savoir si vous possédez encore leur confiance.'"

MM. Turcotte et Price, eux aussi, s'étaient fait élire pour appuyer le gouvernement de Boucherville; ils ont soutenu le gouvernement Joly sans pouvoir, comme les autres, donner la moindre raison de leur volte-face.

D'après l'Eclair le Lieutenant-Gouverneur Letellier devait donc comprendre que ces deux patriotes n'avaient pas été élus pour cet objet.

Comment se fait-il donc que l'Eclair ait continué d'avoir confiance dans le Lieutenant-Gouverneur Letellier et dans le gouvernement Joly soutenu au pouvoir par deux hommes qu'il était bien forcé de considérer comme traités d'après sa manière de voir.

Pourquoi ne leur a-t-il pas dit comme il a dit à M. Robitaille:

"M. Letellier fait semblant de ne pas comprendre que Turcotte et Price se soient vendus..... et il ose dire que le ministère Joly a la confiance du peuple."

L'Eclair en convient à la fin, c'était un contre sens pour le Lieutenant-Gouverneur Letellier de donner à l'administration Joly le bénéfice des votes de MM. Turcotte et Price et pour cette administration de se maintenir au pouvoir au moyen de ces votes.

Et voilà comment l'on raisonne et comment l'on s'assomme quand on n'y voit plus.

NOTES POLITIQUES.

Les nouvelles que nous recevons des comtés de Sherbrooke, Brome, Lévis et Gaspé sont très favorables aux conservateurs; il n'y a aucun doute que les nouveaux ministres seront élus par de fortes majorités.

Il paraît que le parlement fédéral se réunira dans la première semaine de février. Les divers départements de l'administration sont activement occupés à préparer leurs rapports respectifs.

A une assemblée récemment tenue à Lévis, M. Paquet fit la déclaration suivante:

"Lorsque nous avons accepté, mon collègue l'hon. M. Flynn et moi, de faire partie du nouveau gouvernement, dit-il, nous avons adopté les idées et les principes de notre chef conservateur."

On lit dans l'Événement: L'élection de MM. Chapleau et Loran-ger, appuyée par plusieurs libéraux in-

fluents, a donné la note de l'opinion publique dans la province; et nombre de gens restés indécis jusqu'à jeudi, ont résolus embrasser la cause que le nouveau cabinet, en dépit des calomnies, des injures et des malédictions des ultras, a entrepris de défendre et de faire valoir.

L'hon. M. Chapleau est le plus jeune premier ministre que nous ayons eu dans la province. Il n'a que 38 ans. M. Lafontaine a été ministre bien avant cet âge et même plus jeune que M. Chapleau, croyons-nous, mais non premier ministre.

Voici comment le Métis apprécie les changements de l'administration à Québec:

"Voilà donc enfin la province de Québec revenue à son état normal, après vingt mois d'agitation, de crise de toute espèce, de luttes violentes et de mauvais gouvernements. Il est assez singulier de noter qu'avec le retour des conservateurs au pouvoir à Ottawa les affaires ont commencé à aller mieux - en effet de toutes parts le commerce ressuscite, l'industrie s'éveille, les recettes deviennent abondantes, et l'apaisement se fait dans les esprits. C'est, on s'en souvient, tout le contraire sous le régime McKenzie. Nous augurons la même coïncidence des choses dans la province de Québec, maintenant que les conservateurs sont au pouvoir."

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LE SEIGNEUR DU PLATON.

On lit dans le Canadien de Québec:

Il y a quelque temps, un critique s'est amusé, dans les colonnes de la Patrie, à éprouver le français de l'honorable M. Chapleau. "Echeniller" la prose l'autre est un genre de divertissement fort en vogue et qui ne me déplaît nullement; je puis même dire que je m'y livre quelquefois et que pour l'avoir fait j'ai encouru la disgrâce de la Société d'admiration mutuelle.

Je suis donc heureux de voir que l'on s'occupe de la langue; et, seulement, en grammaire comme en toute autre chose, il faut de l'impartialité, qualité qui manque à notre critique de la Patrie.

Je n'ai pas mission pour défendre le nouveau premier ministre; je laisse cela à mes confrères de la Minerve - mais je n'aime pas les injustices. Si le critique de la Patrie avait voulu prouver que nos hommes publics, qu'ils soient rouges ou bleus, négligent trop la langue, je lui aurais dit: donnez-nous la main et travaillons ensemble à épurer le style de nos gouvernements. Mais c'est-ce là son intention? a-t-il examiné le français d'un chef libéral, afin qu'en ne puisse pas le taxer de parti pris et d'esprit de parti? Il n'en a rien fait, et je le soupçonne fort d'être mu par des sentiments qui ne sont pas dignes d'un véritable critique.

Puisque donc il s'agit de démolir ses adversaires politiques à coup de dictionnaire, je ne vois pas bien pourquoi je ne serais pas de la partie. Je vais passer un peu le français de l'honorable député de Lotbinière, c'est-à-dire le premier ministre et chef de ma parti libéral dans notre province. Cela est de bonne guerre; d'ailleurs mon petit travail complètera celui du critique de la Patrie en faisant voir que si les chefs conservateurs ne sont pas tous à la hauteur de Lhomond, il ne sied guère aux rouges de leur jeter la pierre.

Commençons par les fameuses résolutions anti-constitutionnelles préparées par M. Joly, en juillet dernier, lorsqu'il s'est agi de sauver M. Letellier de la catastrophe qui le menaçait. L'ancien premier ministre n'a pas dit écrire ces résolutions à la hâte, il a dû y mettre tout son savoir et celui de tous ses collègues.

"3. Que la province est satisfaite de la forme de gouvernement dont elle jouit en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui lui assure son autonomie et le droit de se gouverner elle-même."

Comme le mot autonomie veut dire précisément "le droit d'un pays de se gouverner par ses propres lois," cette phrase renferme un odieux pleonasme.

Passons au paragraphe suivant: "C'est le devoir de ses représentants, auxquels elle en a confié la défense, de protester, etc." Puisque les représentants du peuple sont censés être des perennes et non des choses, M. Joly aurait mieux fait d'écrire "à qui au lieu de auxquels."

"5. Que la tentative, de la part du gouvernement fédéral, de démettre son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, se basant sur un vote de parti de la Chambre des Communes et du Sénat, est, sous les circonstances, un empiètement sur les droits de la Province."

D'abord, comme style c'est affreux: dix de dans ces quelques lignes! Ensuite, d'après les meilleures autorités, démettre, dans le sens de destituer, est peu usité. Puis, grammaticalement, c'est la tentative qui se base sur le vote de la chambre, tandis que M. Joly a voulu dire que c'est le gouvernement qui s'est basé. Enfin, en français on dit dans les circonstances, et non sous les circonstances; cette dernière locution est un anglicisme de la plus belle eau.

Le sixième paragraphe se lit comme suit:

"6. Que c'est à la province de Québec, directement intéressée, comme elle l'est dans les résultats de la démission du ministère de Boucherville, à juger de l'opportunité et de la sagesse de l'acte par lequel le lieutenant-gouverneur a retiré l'administration des affaires de la province des mains de ce ministère pour la confier à d'autres mains."

tionnellement par le lieutenant-gouverneur qui a été destitué à son tour. On se démet de sa charge, on est destitué par un autre. Voilà une nuance que M. Joly ne paraît pas bien saisir. Ministre, dans le sens de cabinet, est un anglicisme. On dit le ministère de la justice, le ministère des finances, c'est-à-dire le département des finances, le département de la justice; mais lorsqu'on veut désigner les ministres réunis, on dit le cabinet ou le gouvernement.

Dans le huitième paragraphe, M. Joly parle des "mesures introduites" par les ministres. Introduire une mesure est un anglicisme qui ne serait pas même compris en France. D'abord c'est présenter ou soumettre qu'il faut dire. De plus, le mot mesure, dans le sens de projet de loi, est fort incorrect; on peut se convaincre en consultant les dictionnaires. On prend des mesures pour arriver à son but, mais on ne saurait les introduire nulle part.

Si nous passons maintenant au discours que M. Joly a prononcé pour appuyer ces résolutions, nous trouverons d'autres fautes de grammaire, d'autres incorrections de style. Et qu'on le remarque bien, je prends ces discours tel qu'il a été publié par un jeune libéral et revu soigneusement par l'ex-premier ministre lui-même. D'abord, nous trouvons le mot "aveux". On chercherait en vain ce vocable dans les dictionnaires; c'est un barbarisme. Par le contexte, on voit que M. Joly veut parler des conseillers du lieutenant-gouverneur, des ministres. Puis vient cette phrase:

"Depuis la session où cette question a été une première fois soumise à la chambre des Communes jusqu'à la dernière session fédérale, des élections générales ont eu lieu."

Depuis une session jusqu'à une autre session, des élections générales ont eu lieu; cela signifie que les élections ont eu lieu pendant tout cet intervalle. C'est entre la session, etc., que le seigneur du Platon a voulu dire. De plus il suffit de connaître un peu la valeur des mots pour comprendre que session fédérale est un non-sens. C'est le parlement, et non la session qui est fédérale.

"Nous, dit M. Joly, nous avons fait tout en notre pouvoir pour garder la tête sur cette question dans les limites de cette province."

Cela sent l'anglais à cent lieues à la ronde: *Keep the discussion within the bounds* &c.

"La province de Québec est seule compétente à juger."

En français on ne dit pas compétent à. "D'après la doctrine de mes honorables amis de l'opposition, c'est là, succint moi, la position que l'on veut faire au chef de l'exécutif provincial."

Si c'est d'après la doctrine de l'opposition ce n'est pas suivant vous, et vice versa. "La destitution du Lieutenant-Gouverneur de cette province interviendrait dans ce pays le système américain."

Initier un système, dans le sens de l'introduire, n'est pas même un anglicisme; c'est de l'Algonquin ou du Micmac. On initie quelqu'un dans ou à une chose, mais tous les libéraux du pays ne sauraient initier le système américain, et, au lieu de l'essayer, ils feraient bien mieux de s'initier dans les mystères de la langue française.

M. Joly termine ses remarques en disant que le but des résolutions est de "reconquérir l'autonomie et l'indépendance à laquelle nous avons droit." Les dictionnaires nous apprennent que reconquérir signifie: "reclamer une chose qui nous appartient et qui est entre les mains d'un autre." Or, M. Joly dans la phrase qui précède celle que je viens de citer, nous déclare que c'est "au marquis de Lorne que nous devons de conserver notre indépendance." Donc nous l'avons, donc elle n'est pas entre les mains d'un autre, donc nous ne pouvons pas la reconquérir, donc c'est le mot défendre qu'il aurait fallu pour rendre la pensée que M. Joly a voulu exprimer.

Je viens à la demande, lecteur impartial, d'écrire un tel baragouage, de glisser sur le langage de ses adversaires."

PORTRAIT.

L'HONORABLE M. J. A. CHAPLEAU.

Il y a douze ans, c'était en 1867, s'ouvrait la session du premier parlement de la province de Québec. Un tout jeune homme, av. av. de Montréal, élu par acclamation, député de comté de Terrebonne, proposait l'adresse en réponse au discours du trône. Sa réputation d'orateur l'avait devancé à Québec. Dans maintes causes célèbres, il avait remporté de ces succès qui lui ont fait la réputation de criminel le plus distingué du pays. On nous l'avait tant vanté que nous avions le droit d'attendre beaucoup de lui. Il se leva. Tous les regards se portèrent sur cette figure pâle, légèrement encadrée d'une longue chevelure noire, depuis devenue légendaire. Chacun admirait son visage expressif, ce regard si profond et si spirituel qui annonçait une vive intelligence, un caractère supérieur. Lui, dans le silence solennel, laissa tomber les premiers mots de son exorde avec cette voix à la fois vibrante et sympathique qui empoigne aussitôt l'auditoire. Et pendant près d'une heure, il nous tint sous le charme non enlevant avec lui dans les hautes sphères de l'art oratoire où règne l'enthousiasme. On ne nous l'avait pas sur fait, M. Chapleau était orateur. - Voilà un futur ministre, disait-on dans les couloirs, au sortir de la séance.

Cinq ans s'écoulèrent pendant lesquels le jeune député brilla au premier rang dans les luttes parlementaires, tout en se formant à la tactique sous les ordres de vieux et habiles vétérans politiques, comme Sir George Cartier, et les honn. MM. Langlois et Chauveau. En 1873, l'hon. M. Oulmet, alors premier ministre, tant pour reconnaître les services de M.

Chapleau que pour s'appuyer des qualités de brillant joueur, lui offrit le portefeuille de solliciteur-général, que celui-ci accepta, le 27 février. Il avait trente-deux ans.

Dans l'été de 1874 éclata cette fameuse affaire des Tanneries dont les malins voulaient à tout prix faire un scandale. Le ministère Oulmet, qui ne tenait pas tant au pouvoir que l'hon. M. Joly et ses collègues nous ont paru le faire en ces derniers temps, s'empressa de résigner et l'on forma une autre administration sous laquelle le ministère Oulmet fut parfaitement exonséré de tout blâme par les chambres.

La présence de l'hon. M. Chapleau était trop précieuse dans un cabinet pour qu'on ne lui fit pas place immédiatement, et le 27 janvier 1878, il devenait secrétaire provincial. Son influence ne devait plus alors que s'accroître Malgré son jeune âge il avait su déjà se faire accepter comme l'un des chefs du parti conservateur, et par la force de sa parole et par la sûreté et la profondeur de ses idées, lorsque la tempête du 2 mars se déchaîna.

Un homme, dans d'autant d'énergie que d'audace, nous avait été envoyé par le ministère, alors libéral, d'Ottawa, afin de pulvériser et de balayer le parti conservateur à Québec. Le coup ne se fit pas attendre, et le 2 mars 1878, le ministère de l'hon. M. de Boucherville était brusquement poussé à la porte avec un sans-gêne et une vigueur tout à fait démocratiques.

Alors commença une lutte à jamais mémorable. Qui allait la diriger du côté conservateur? Jusque là, M. Chapleau avait bien fait preuve de qualités brillantes et comme orateur et comme ministre; mais, avait-il toutes les capacités d'un chef de parti, surtout dans des circonstances si critiques? Il s'était bien montré bon lieutenant, mais allait-il se révéler grand général? Personne, certes, n'eût douté de sa bravoure, mais, avait-il assez de tactique pour profiter de tous les avantages que lui offrait le champ de bataille, et pour déjouer les ruses et les manœuvres de ses adversaires? avait-il en lui ce fluide sympathique qu'un grand homme de guerre communique à ses soldats et qui les fait suivre bravement leur chef jusqu'à la victoire ou jusqu'à la mort?

Le combat s'engagea ardent, impitoyable, incessant. Et, pendant vingt mois on le vit, ce jeune officier devenu général, pendant vingt mois on le vit sur la brèche, avec ses héros compagnons, toujours battant, ne reculant certes jamais, et jamais ne laissant à Pennem ni paix ni trêve. Qu'il ne le soleil n'éclairait plus la bataille, ou combattait dans la nuit, et du soir au matin, durant des séances de vingt quatre heures; et toujours on apercevait ce chef indomptable entouré de ses vaillants et les aimant, de la voix et de l'exemple, à redoubler d'ardeur.

Oh! ce fut une belle et fière mêlée, et dont les échos résonnent au loin dans notre histoire!

"Our bien connaître M. Chapleau, pour approfondir son talent, il faut l'avoir vu plaider en cour. Comme il sait pénétrer dans les plus intimes détails d'une cause ardue! Et que de ressources inattendues lui offre son esprit délié! En vain le témoin aux abois essayait-il de se distraire à cette logique inexorable, à cette habile déduction des faits qui preside à son examen il lui faut bientôt céder et s'avouer vaincu dans une lutte où l'avocat éminent l'emporte, de toute la force de sa rare intelligence et d'une adresse, d'une science consommées.

Or, après le célèbre coup du 2 mars, l'hon. M. Chapleau avait à plaider un fort curieux procès, et à lui qui, dans sa carrière de criminaliste, avait sauvé une trentaine d'accusés, incombait maintenant la tâche d'en faire condamner autant, cette fois, par un délit politique, il est vrai. Les avocats nous vus balbutier, s'empêtrer dans leurs réponses, ces accusés d'un autre genre dont il était chargé de prouver la culpabilité! Et l'on sait que ceux-ci n'étaient pourtant pas les premiers venus, qu'ils savaient fort bien se défendre et que s'ils ont dû s'avouer vaincus, ce n'a pas été sans une longue et vigoureuse résistance!

Il y a huit jours, l'hon. M. Chapleau, victorieux, tout rayonnant de son noble et grand triomphe, du haut de ce rocher de Lévis, d'où il avait, vingt mois auparavant, jeté son premier cri de défi, entonnait de sa voix mâle et fière, l'hosanna de la victoire. Et tout un peuple enthousiaste d'acclamer avec des transports dont les échos vibrant encore dans le pays.

Moderne dans son triomphe comme il convient à tout vainqueur généreux l'hon. M. Chapleau, devenu premier ministre, prêche la conciliation et la paix. Il a dit carrement, loyalement, sa politique est une politique d'apaisement. Ce qu'il veut, c'est l'union des gens modérés, c'est, avant tout, la prospérité de la province. La lutte formidable qu'il vient de mener si glorieusement à bonne fin, il fallait la faire et il l'a vaillamment soutenue et conduite. Mais maintenant qu'elle est terminée, ce qu'il veut, ce qu'il doit vouloir, ce sont la paix avec le parti vaincu, rassaisance, c'est pour notre population rassaisance, dégoutée de tant de luttes acrimonieuses et cruelles, le repos dans l'ordre constitutionnel rétabli et sous un gouvernement fort et respecté.

Voici donc l'hon. M. Chapleau premier ministre de sa province, et il n'a que trente huit ans! On voit qu'il n'a pas perdu son temps. Aussi, on peut-on, on doit-on augurer qu'il ne peut plus s'arrêter en aussi beau chemin. Il est de ces prodiges qui ont au front une flamme qui les guide et d'un eux une force qui les pousse vers les grandes choses dans les voies où le vulgaire ne saurait les suivre. Il est un de ces privilégiés qui sont appelés à tenir dans leurs mains l'avenir d'un pays et qui s'en vont triomphalement poussés par la fortune, renversant, écrasant tous les obstacles qui se dressent sur leur route.

Donné de tous les belles qualités d'un homme vraiment supérieur, éloquent, intelligent au possible, diplomate, insistant, tout rempli de ce fluide magnétique qui fascine, charme, entraîne à sa

site ceux qui l'approchent, il a, de plus, ce bonheur qui accompagne les grands hommes d'état. Ses chances répondent à ses aspirations. Ce qu'il désire lui advient. Il le sait et croit en son étoile, dont il est sûr que rien ne peut arrêter la marche. Et confiant en l'avenir qui lui sourit avec tant de grâce, il se dirige fièrement vers le but qu'il s'est proposé, voulant, de toutes les forces de son âme, le bien-être, le développement de son pays, et aspirant, quant à lui, à la satisfaction suprême du devoir accompli, comptant sur le respect, et peut-être, plus au fond de lui-même, il en a bien le droit - sur l'admiration de ses contemporains.

Manx.
Québec, 10 octobre 1879.

ECONOMIE RURALE.

Soins à accorder aux animaux.

SUITE ET FIN

Dans beaucoup de localités, surtout avec les avantages que nous avons à l'égard de l'expédition au loin au moyen du persilage, on a pris la mauvaise et préjudiciable habitude de vendre presque tout le foin; et les vendeurs le plus souvent sont dans la nécessité de faire manger de la paille aux animaux. Cette nourriture les entretient fort mal, donne aux vaches du mauvais lait, et, à la sortie de l'hiver, ces pauvres bêtes se trouvent dans un état déplorable. Il est alors impossible de faire une bonne litière aux animaux, qui se couchent chaque soir dans la boue; la quantité d'engrais devient très peu considérable, et l'on se prive ainsi de l'une des plus grandes puissances de la production agricole. C'est là un très mauvais calcul, souvent cause de la pauvreté et du mauvais état des cultures.

La plus grande partie des cultivateurs connaissent sans aucun doute l'importance de la propreté et des palements; mais quelquefois les nombreuses occupations les absorbent, et le plus souvent l'insouciance prend le dessus. Lorsque les animaux sont malades, ils se désolent et cependant ils négligent des soins préventifs.

Transportons nous dans la Province d'Ontario ou sur quelques fermes des Cantons de l'Est qui ont la réputation de fournir sur nos marchés à des animaux de choix, et nous nous rendrons compte de la cause de leur succès. Nous serons émerveillés de trouver chez leurs animaux un poil luisant, suite d'une propreté irréprochable, une santé vigoureuse. Ces éleveurs mettent de la coquetterie dans les soins qu'ils donnent à leurs animaux; c'est pour ces cultivateurs une affaire d'amour-propre, un devoir, une nécessité. La nourriture n'est certes pas préférable à celle que les animaux reçoivent dans d'autres localités, mais ces résultats sont obtenus par des palements et des lavages réguliers.

La saleté bouche les pores de l'animal; elle empêche la fonction de l'exhalation et de l'absorption nécessaires à son existence. Si l'on venait à en être quelconque d'un vermis interceptant entièrement la communication intérieure touchant totalement les pores, il ne pourrait résister malgré la liberté de respiration et il périrait infailliblement dans un temps très court. En conséquence, lorsquela saleté obstrue une portion des pores, il est facile de comprendre que l'animal doit en souffrir beaucoup, car la nature ne lui a donné que le nécessaire; les fonctions vitales, nutritives et digestives ne s'opèrent plus avec la même facilité; il ne péricite pas, mais il devient souffreteux, tombe dans une espèce de langueur, et sa santé s'affaiblit, au lieu de s'améliorer. Dans une machine tous les rouages doivent se trouver parfaitement en harmonie; ils sont tous d'une utilité absolue, ou bien la machine se détraque et ne rend plus aucun des services qu'on pourra en attendre.

Les éleveurs dont nous parlons plus haut connaissent tout aussi bien que nous la valeur des brasses de l'homme, aussi savent-ils les employer utilement. Rien au monde cependant ne peut leur faire négliger les soins à donner au bétail; ils en comprennent toute l'importance, et connaissent l'avantage, le bénéfice qu'ils en retirent. L'animal bien tenu est toujours gai; il est plus apte au travail; il en fait une plus grande quantité; il prospère mieux, et l's races, au lieu de s'affaiblir, se développent largement; c'est là une des principales causes de leur amélioration. Nous sommes frappés de la beauté de races d'animaux qui proviennent de l'Angleterre ou d'Écosse, et il est

reconnu que cet état supérieur provient des soins donnés à l'hygiène et à la reproduction; ces intelligents éleveurs ne craignent pas de parcourir une longue distance pour se procurer de superbes taureaux et de magnifiques étalons dans le but d'améliorer leurs troupeaux. Dans notre pays la négligence est extrême sous ce rapport, aussi l'amélioration de nos races d'animaux se fait-elle lentement.

Pourquoi cette supériorité du bétail en Angleterre et en Ecosse? D'où vient la cause de la différence? La nourriture n'est ni plus substantielle et ni plus abondante, mais elle est administrée avec plus de précautions les chevaux sont conduits avec habileté, sagesse et rarement brutalisés; tous ces soins, enfin, leur sont prodigués.

On peut en quelque sorte bien juger du caractère d'un peuple par la manière dont il traite les animaux. A quoi sert cette brutalité révoltante? Arrive-t-on à de meilleurs résultats? Evidemment non. Il ne faut exiger d'un cheval ou d'un bœuf que ce qu'il peut faire.

Les chevaux, sur tout, ont souvent à supporter des traitements cruels, et cependant peut-on rencontrer un animal plus intelligent, plus actif et plus utile? Que les hommes sont peu raisonnables dans certaines occasions! Bien souvent nous avons été témoin de faits inouïs: de pauvres chevaux étaient écrasés sous le poids de fardeaux énormes par les coups de la brutalité du conducteur ou se demandent souvent lequel des deux à la raison en partage, et tous jours on est disposé à attribuer la faute au cheval.

L'Étre Suprême nous a donné des ailes pour partager les fatigues, satisfaire nos caprices, nos besoins, et le plus souvent nous ne savons que les maltraiter! De pareils procédés déshonorent une paroisse dans laquelle on se livre à de semblables excès qui sont une injure à la civilisation. La brutalité est un vice funeste; elle devient un crime lorsqu'elle est poussée à ses derniers excès. L'homme méchant pour les animaux est dangereux pour la société, car, tôt ou tard, il applique à ses semblables le même traitement et devient cruel pour eux. Quoiqu'on en dise, les sociétés protectrices des animaux, telles qu'établies dans les villes, ont un haut but de moralité, et nous souhaitons en voir l'établissement dans toutes les paroisses de la Province.

De grandes réformes sont donc nécessaires dans les soins à donner au bétail, et grâce aux primes accordées par les sociétés d'agriculture, pour les fermes les mieux tenues, nous espérons chaque année constater des améliorations.

Jamais on ne peut donner trop de soins aux animaux sous le rapport de la propreté, élément essentiel de l'hygiène; fâchons aussi d'employer un peu plus de douceur à leur égard que la brutalité disperse de nos meurs; c'est une habitude pernicieuse et contraire aux intérêts agricoles. Par la manière dont le bétail est tenu dans une ferme, on juge facilement de l'aptitude des cultivateurs. Les soins que l'on donne au bétail sont productifs d'un intérêt qui augmente le capital et accroît en conséquence la richesse d'un pays.—G. des Campagnes.

Fatigue de la vie.

On lit dans le Courrier de San Francisco: Hier, vers midi, W. H. Henderson, l'un des rédacteurs du Chronicle où il était chargé de la partie commerciale, entra à Arion Saloon au coin des rues Sutter et Kearney, après avoir causé tranquillement avec le propriétaire de l'établissement, il se faisait servir un verre de bière, puis s'étant assis à une table, il se mit à écrire. Il venait à peine de terminer sa lettre quand il tira un revolver de sa poche se l'appiqua au front et fit feu trois fois de suite. Puis il chancela et tomba étendu sur le parquet.

Au premier coup de feu, le propriétaire s'était élancé comme pour arracher l'arme aux mains de ce malheureux. Mais avant d'être arrivé jusqu'à lui, le suicide était accompli. Henderson respirait encore, mais il est presque impossible qu'il survive à ses blessures. Il tenait encore à la main la lettre qu'il venait d'écrire un instant auparavant et qui est conçue en ses termes:

San Francisco, 29 Octobre.

Mon cher Robertson, Quand vous lirez ces lignes, j'aurai résolu un des plus grands problèmes de la vie. Existe-t-il un autre monde? Depuis longtemps déjà j'étais fatigué de la vie. L'acte que je vais commettre n'est pas le résultat d'un mouvement d'impulsivité; j'y ai longtemps réfléchi et cette détermination a germé dans mon esprit à la suite d'un larras financiers et de chagrins domestiques. Il existe dans chaque individu un mauvais génie qui vous cause plus ou moins de tracas. Le mien d'une nature telle, que même à vous cher ami, je ne saurais vous le dépeindre. J'ai un service à vous réclamer: Veuillez envoyer plusieurs numéros du journal qui relatent ma mort à l'adresse de D. F.

Henderson, Needham, (Massachusetts).

Et les autres membres de ma famille en seront informés. Une brèche dans une famille est une terrible chose, et cela m'a frappé au point de me conduire au suicide. J'ai perdu considérablement dans les stocks depuis dix huit mois, et ce fait, ajouté à mes chagrins domestiques, a achevé de me décourager complètement. Adieu, cher ami! Quand vous traverserez un jour la barque à Caron, je vous attendrai de l'autre côté du Styx pour vous souhaiter la bienvenue! Veuillez me rappeler au souvenir de notre ami commun Wilson.

W. H. HENDERSON.

Henderson est âgé d'environ quarante ans et possède, croit-on, une nombreuse famille dans l'état du Massachusetts. Sa blessure est considérée comme mortelle et les docteurs ne pensent pas qu'il passe la nuit.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

PREMIÈRE NEIGE.—Nous avons eu, hier au soir, la première chute de neige de la saison. Nous en avons eu ce matin une épaisseur de six pouces, mais le temps est à la pluie.

Une dépêche de Boston en date du 15 dit que des voleurs sont entrés dans le magasin de M. Frank Powell dans la nuit du 14 au 15 et ont emporté la somme de \$5,000. En se retirant ils ont mis le feu à la maison.

SUICIDE.—Vendredi dernier, un cultivateur du nom de Jeremiah Kelly de London, Ont. s'est brûlé la cervelle. Il se lava de table, puis plaçant le canon d'un revolver dans sa bouche pressa la détente avant qu'on put l'empêcher.

Sir Charles Tupper travaille à faire d'Halifax le port d'hiver du Canada. Déjà les expéditions canadiennes prennent des arrangements pour envoyer leurs bestiaux à Halifax. Le gouvernement doit faire ériger des sheds pour leur usage.

Dans le mois d'octobre, 31,063,569 pieds de bois scié, représentant une valeur de \$218,439,470 ont été expédiés d'Ottawa pour les États Unis. La quantité expédiée dans la période correspondante de l'année dernière ne représentait qu'un montant de \$177,541,977, ce qui donne un surplus en faveur de cette année de \$40,887,493.

L'Éclaircie vient de diminuer son format. C'est un signe des temps. Seulement notre confrère aurait mieux fait de tamiser sa lumière au lieu de la diminuer. Nous regrettons de constater qu'il continue à se servir de la fameuse lanterne magique dont la fonction est de grossir outre mesure les mérites du parti libéral et de montrer le parti conservateur sous un jour aussi défavorable que possible. Éclairciez vous, confrère, ou renoncez au titre d'Éclaircieur.—C. de Montréal.

De la Gazette de Joliette:

On rapporte que les américains qui ont acheté les scieries de R. P. n'ont fait que faire une grande quantité de bois sur les rivières de l'Assomption et du lac Oubérou. Le prix du bois a augmenté déjà beaucoup les vendeurs se font un peu prier et bien payer pour leur coupe de bois. Le tour des colons de nos townships semble arrivé. Au printemps prochain il descendra, d'après les apparences, cent mille billets sur la rivière l'Assomption.

SUICIDE.—Madame Mary Sperling, âgée de 41 ans, s'est suicidée jeudi dernier en se pendant. Elle a mis fin à ses jours par suite des chagrins qu'elle avait éprouvés de la mort de son père, brûlé dans l'incendie de sa demeure, il y a quatre ans. Depuis cette époque, Mary Sperling avait l'esprit dérangé et c'est probablement dans un accès d'abandon mentale qu'elle a accompli son funeste projet.

Un chiffonnier italien, nommé Pasquale Nughiare, de New-York en voulant frapper sa femme avec un tisonnier, a atteint l'enfant qu'elle portait dans ses bras et lui a fracassé le crâne.

CRIME.—On écrit de Saratog, capitale du gouvernement du même nom, au Courrier russe de Moscou: "La police de notre ville a découvert un crime horrible. Dans la cave d'une maison de la rue Bolchaya-Kasachaya on a trouvé une femme entièrement nue, couverte de plaies et d'ecchymoses, et enchaînée à un gros pieu. La pauvre femme était si faible qu'elle ne pouvait pas se tenir sur les pieds; aux genoux les os sortaient, la chair du dos se détachait en lambeaux, les cheveux étaient tombés. La malheureuse créature gémissait comme un chien et ne pouvait presque plus parler. C'est son oncle qui, pour s'emparer d'un héritage, l'a tenue ainsi enfermée pendant trois ans en la nourrissant que de croutes de pain, de pommes de terre et de citrouilles. Il est malade et possède plusieurs maisons. Il a été arrêté et livré à la justice. Le mi-

sérable a offert au juge 200,000 roubles pour être laissé en liberté."

REVE D'UNE PHARAON.—Un rêve qui est bien prêt de se réaliser est celui que fit une dame de Smyrna, N. Y., alors qu'elle était jeune fille; elle a aujourd'hui 84 ans.

Elle raconta que dans sa jeunesse elle vit en rêve un groupe de huit hommes qu'elle tendait les bras à tour de rôle. Elle se souvint que Joseph avait interprété le songe de Pharaon; elle chercha aussi ce que pouvait bien signifier ce rêve, et elle trouva rien de mieux que de penser qu'elle aurait huit maris.

Or, le plus curieux de l'histoire, c'est qu'elle vient d'enterrer son septième et elle espère convoier sous peu en huitième nocces. Elle compte que pour la rareté du fait elle trouvera bien quelqu'un que ses quatrevingt-quatre ans n'effrayent pas; elle promet de lui faire passer une lune de miel des plus agréables.

EXPLOSION.—Une terrible explosion de feu grison s'est produite. Dimanche matin, des mines de charbon de Mill Creek, près de S. raoton (Pennsylvanie), il était neuf heures du matin quand le sifflet d'alarme annonça l'accident; la plupart des femmes et des enfants se précipitèrent vers l'ouverture du puits qui donnait accès dans les galeries où venait de se produire la catastrophe. Au moment de l'explosion on ressentit à une assez grande distance une commotion semblable à un tremblement de terre. Cinq hommes qui étaient descendus pour consolider les piliers soutenant la voûte de la galerie No. 9, n'avaient pas reparu. Lorsqu'on suivait la descente pouvait s'opérer sans trop de danger, on tenta de leur porter secours. Trois d'entre eux furent trouvés dans la galerie No. 9; deux autres dans celle No. 8; les corps étaient carbonisés.

CATASTROPHE.—Un bâtiment de briques à 2 étages, situé à Kansas City, Missouri, au coin de Main et Second st, occupé par la fabrique de confiserie en gros de Corle et Son, s'est écroulé par pièces et morceaux, mur après mur et étage après étage, à une heure de l'après-midi. Cet établissement employait environ 200 ouvriers et ouvrières très jeunes pour la plupart, et un bon nombre étaient déjà rentres de leur dîner, quand une partie considérable de la construction s'est subitement écroulée. Des cris de détresse sont parvenus aussitôt du premier étage, où se trouvaient une trentaine de jeunes filles. La retraite par l'escalier leur était coupée, d'énormes pièces de charpente ayant formé une barricade devant la porte. Quelques unes ont sauté par les fenêtres. Les pompiers, arrivés avec leur promptitude accoutumée, ont enfoncé la porte, et les filles restées prisonnières ont pu se sauver. Il était temps car aussitôt après le premier étage s'est écroulé d'un bloc, puis le second, puis enfin le toit. Les fournitures ont mis le feu aux décombres où ils avaient été précipités, et en moins de cinq minutes toute la masse des ruines a été embrasée.

Bien qu'il y ait plus de cent personnes dans le bâtiment quand l'écroulement a commencé, sept seulement ont été tués.

DRAME A FEU ET A SANG.—Au milieu de la nuit de Samedi à Dimanche, M. Crenshaw, fermier, habitant à quelques milles de Lancaster Court House, Caroline du Sud, a entendu frapper à sa porte. Il a ouvert et s'est trouvé en présence d'une femme nue, couverte de brutures des pieds à la tête. C'était une voisine qu'il connaissait fort bien, Mme James Adams. Dès qu'elle a vu M. Crenshaw elle lui a dit qu'elle s'était brûlée volontairement, en mettant le feu à ses vêtements, que ses brûlures étaient intolérables et qu'elle était venue le prier de l'achever à coups de hache. Le fermier tout en jetant des draps sur les épaules de la visiteuse, lui a demandé ce qu'elle avait fait de son bébé, et elle a répondu qu'il était au ciel. Ce sont les derniers mots qu'elle a prononcés. M. Crenshaw a appelé quelques voisins, qui l'ont aidé à remporter Mme. Adams chez elle, et elle est morte au bout d'une heure environ. Après sa mort, les personnes restées auprès d'elle ont voulu prévenir ses enfants, et en entrant dans la chambre à coucher elles les ont trouvés morts tous les 5. L'année avait onze ans, et le plus jeune était en nourrice. Les cinq corps encore chauds, étaient étendus dans leur sang. La mère avant de se brûler, avait coupé la veine jugulaire à chacun de ses enfants.

Une semblable monstruosité ne peut s'expliquer que par la folie. Mme. Adams était très jalouse de son mari, et l'on suppose que l'excès de la jalousie l'a rendue folle. Pendant, elle avait évidemment prémédité le meurtre de ses cinq enfants et son suicide, car son mari était sorti ce soir-là, sur ses pressantes instances, pour aller passer la nuit et la journée du lendemain avec son frère, demeurant à une assez grande distance.

Le sauvetage des passagers d'un grand navire hollandais l'Overryssel naufragé dernièrement près du cap

Gardafal, a donné lieu à des scènes émouvantes. Ce vapeur a été jeté à la côte pendant la nuit et six personnes se sont noyées en essayant de gagner la terre. Les autres passagers au nombre de 221, sont restés sur le rivage pendant quatorze jours dans un dénûment presque complet. Enfin, la nouvelle du sinistre étant parvenue à Aden, on envoya un bâtiment à leur secours; mais la mer était si mauvaise qu'il fut impossible d'approcher d'eux.

Le steamer s'éloigna malgré leurs appels désespérés et revint à Aden. On se décida alors à expédier par terre des chameaux afin de transporter les naufragés jusqu'à Gardafal. La caravane partit sans perdre un instant et parvint jusqu'aux passagers de l'Overryssel qui allaient succomber aux souffrances de toutes sortes. Pour atteindre Gardafal il fallait franchir le long de la côte, à travers les rochers une distance de 40 milles.

J'ai vu, écrit un officier, nous n'avons vu un pareil tableau. Les femmes m'entraient dans leur toilette de nuit, sans coiffure, les pieds nus, et les malades étaient couchés sur des dromadaires. Une des passagères a mis au monde un enfant et lui a donné le nom de Gardafal. Au bout de trois jours le Daymar, vapeur de guerre anglais, est venu enlever toutes les malheureuses victimes du sinistre et les a ramenées au port d'Aden.

UNE LEÇON POUR LES PARENTS.

L'accident peut-être arrivé dernièrement à Syracuse, E. U., démontre encore une fois avec quel soin les parents doivent mettre les armes à feu hors de l'atteinte des enfants, et combien ceux-ci doivent s'abstenir de prendre ces objets dangereux tant qu'ils ne savent pas s'en servir. La fille Auer vient d'être plongée dans le deuil, par suite de l'imprudence d'un jeune garçon de sept ans nommé Adolphe, qui a donné la mort à sa jeune sœur Amelia âgée de trois ans, dans les circonstances suivantes. Dimanche dernier, Conrad Auer, le frère aîné de ces enfants, avait laissé par mégarde la clef sur le tiroir d'un meuble de sa chambre à coucher, au domicile de ses parents. Pendant son absence Adolphe et la petite Amelia, curieux comme tous les enfants, se servirent de la clef pour ouvrir le tiroir où se trouvait un revolver. Adolphe prit l'arme, releva le chien et ajustant sa sœur il pressa la détente. Un coup de feu retentit, et la jeune fille tomba sur le sol en poussant des cris affreux. Au bruit de la détonation, la mère accourut et vit la pauvre petite qui se débattait dans les convulsions de la mort; elle pressait ses deux petites mains sur sa poitrine où la charge avait pénétré. Elle cria à plusieurs reprises: "Maman! maman! Adolphe!" puis elle expira.

Le jeune Adolphe a disparu, mais on croit plutôt que ses parents le tiennent caché dans la crainte qu'on ne l'arrête en raison de cette mort dont il est l'auteur bien involontaire.

NAISSANCE.

A St. Jérôme, lundi matin, 17 courant, Madame E. Gibault, un fils.

Décision Judiciaire concernant les Journaux.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement; au moment l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district ou le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à de certaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

NEIGE ET FROID.—M. Marien & Cie profite de cette occasion pour annoncer aux gens de la campagne et à leurs nombreuses pratiques qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de pelletteries, tels que Casques, Manchons, Victories, Boas, Tapis, Bordures de toutes sortes, Gants, (sur tout un Manchon et un Boa noir pour \$3.00) ce qui vaut \$4.00 ailleurs. Nous ne vous tromperons pas. Venez nous voir et vous serez satisfaits des prix. GRANDE SPÉCIALITÉ.—Nous venons de recevoir une grande quantité de Buffalos venant directement de Manitoba de ce qu'il y a de mieux. N. B.—Nous remettons à neuf, au dernier goût et nous teignons n'importe quelle sorte de pelletteries. N'oubliez pas l'adresse. MARIEN & CIE. 614 rue Ste. Catherine, à l'Enseigne du Buffalo.

Aux Sect.-Tresoriers.

Nous avons en mains, prêts à être expédiés sur demande, franc de port:

BLANCS DE NOTICES
BILLETS



Chemin de fer Intercolonial.

Embranchement de la rivière du Loup.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-signe, en double exemplaire pour wagens, seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, MARDI, le 25 courant pour fournir:

Quatre charnues à neige.
Deux wagons de première classe.
Deux wagons de seconde.
Deux wagons pour fumer et pour la poste.
Deux wagons à bagage.

On pourra se procurer des plans, spécifications et formules de soumissions au Bureau du Surintendant des machines à Montréal.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 7 Novembre 1879.



CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Embranchement de la rivière du Loup.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-signe, en double exemplaire pour engins, seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI de VENDREDI, le 5 DECEMBRE prochain, pour la fourniture de douze engins locomotives.

Des plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant des machines à Montréal.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 7 Novembre 1879.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS MONTREAL.

ALMANACH AGRICOLE COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. ROLLAND & FILS, pour 1880, c'est l'ouvrage le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le Clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc. 50 cent.

ALMANACH DES FAMILLES de J. B. ROLLAND & FILS pour 1880, c'est un almanach indispensable dans les familles, par les recettes, les procédés économiques, les historiettes, etc., etc. qu'il contient et qui le rendent si attrayant pour tout le monde, 50 cent.

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA pour 1880, contenant la liste du clergé de la puissance et le calendrier ecclésiastique, publié par la maison J. B. Rolland & Fils, 50 cent.

Ces deux almanachs et le calendrier, 16 centimes franco par la poste.

CARTES A JOUER TRIPLICATE.

CES CARTES SONT SUPERIEURES à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, elles ont la beauté et la facilité avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car aux angles d-s cartes est représentée en petit la valeur de la carte, ce qui les rend très commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très modique, il y en a de 20 centimes, 30 et 35 centimes franco par la poste.

SERIE ILLUSTREE DE LIVRES DE LECTURE DE A. MONTPETIT Qui ont obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de Paris 1878.

PREMIER LIVRE en 18, \$1.20 la douz.

DEUXIEME LIVRE en 18, \$1.80 la douz.

TROISIEME LIVRE en 18, \$2.40 la douz.

QUATRIEME LIVRE en 12, \$4 la douz.

CINQUIEME LIVRE en 12, \$5 la douz.

METHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION.

d'après la méthode Michel par Montpetit et Marquette; LIVRE de l'ELEVE, en 18 illustré 40 cents la douz.

LIVRE du MAITRE, en 18, \$1.00 la douz.

LES MEILLERES GEOGRAPHIES.

sont celles de l'abbé Holmes, nouvelles éditions revues par l'abbé L. O. Gauthier.

ELEMENTS DE GEOGRAPHIE MODERNE, en 12, cart \$1.20 la douz.

ABRÉGE DE GEOGRAPHIE MODERNE, en 12, pleine reliure toile, \$4.00 la douz.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, EN FRANÇAIS

Qui a obtenu une Mention Honorable à l'Exposition de Paris 1878.

de 26 sur 24 pouces, colorée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.00 chaque.

PETIT MOIS DES AMES. Méditations et prières pour le mois de Novembre, par M. A. G. Jolie brochure, en 32, 40 cts. la douz, 5 cts chaque.

ABRÉGE DE LA VIE DE BERNADETTE, Sœur Marie Bernard, par H. R. brochure en 18, 40 cts. la douz., 5 cts chaque.

OFFICE de l'IMMACULEE CONCEPTION de la Bienheureuse Tierge Marie, brochure en 12, 40 cts. la douz, 5 cts chaque.

Tous ces livres sont en vente à la librairie de J. B. ROLLAND & FILS, Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal, 13 novembre 1879.

LIVRES NOUVEAUX.

ENCYCLOPEE DU DIX-NEUVIEM SIECLE, repertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie et de nombreuses gravures; 4e édition (1877); 70 volumes grand in-8; broché \$70; demi-reliure chagrin et toile. 100.00

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE, inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous, par une société de savants et de gens de lettres; nouvelle édition entièrement refondue, et augmentée de plusieurs milliers d'articles tout d'actualité; 16 forts volumes grand in-8. 45.00

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ et Encyclopédie universelle pouvant servir lieu de tous les vocabulaires et de toutes les encyclopédies, par B. Dupuy de Vorepierre; ouvrage orné de 20,000 gravures sur acier; 2 volumes in-4, demi-reliure chagrin et toile. 35.00

DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE; 7e édition (1878), dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes; 2 beaux volumes in-4, demi-reliure chagrin et toile. 12.00

DICTIONNAIRES DES SYNONYMES DE LA LANGUE FRANÇAISE, avec une introduction sur la théorie des synonymes, par B. Lafaye; 3e édition, suivie d'un supplément; 1 fort volume grand in-8 de 1500 pages. 5.75

NOUVEAU DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par Bescherelle, auteur du Dictionnaire national de la langue française, et J. A. Pons; 7e édition; 1 volume grand in-8, demi-reliure chagrin et toile. 3.50

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, abrégé du Dictionnaire de E. Littré, contenant tous les mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie française, l'indication de la prononciation, de l'étymologie et la solution des difficultés grammaticales; 1 beau volume grand in-8, demi-reliure chagrin et toile. 4.00

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, Etudes sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres au moyen-âge, par E. Littré; 8e édition (1878); 2 vols in-8. 3.50

LEÇONS ET MODELES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE ancienne et moderne (Prose), par Tissot; 1 vol. in-4. 1.20

PRINCIPES DE LECTURE PUBLIQUE ET DE D. CLAMATION avec des figures et de nombreux exercices annotés, par le R. P. Champeau; 3e édition; 1 volume in-12. 0.88

DE LA PREDICATION, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être, par Mgr Isard; 2e édition; 1 vol. in-12. 0.50

UN NOUVEAU DOCTEUR DE L'ÉGLISE—SAINT FRANÇOIS DE SALES, évêque et prince de Genève, par un Ecclésiastique; 1 beau volume in-8, orné d'un portrait de St. François de Sales. 2.00

LES MONUMENTS ANTIQUTES DU PREMIER SIECLE, c-est-à-dire les faits de Jésus-Christ et des apôtres, 1200 monuments du 1er siècle tant scripturaires que lapidaires et topographiques sont exposés dans ce livre par l'abbé Maistre. 1 volume in-8. 1.50

LETTRES ET MANÈGEMENTS DE MGR. J.-M. DONEY, évêque de Monacban (1834-1861); 1 volume in-8. 1.50

LE PARADIS CATHOLIQUE par l'abbé Lohan; 2e édition; 1 vol. in-12. 0.50

PURGATOIRE ET CIEL, par l'abbé Sanson; 1 vol. in-12. 0.75

L'ESPRIT CONSOLATEUR OU NOS DESTINEES, par le P. Marchal; 1 vol. in-12. 0.88

LES ÉTOILES, par Amédée Guillemin; 1 volume in-12 illustré de 63 gravures, d'une carte céleste et d'une planche colorée. 0.30

HISTOIRE D'UNE VOCATION.—Madame Nicandro Isarie, par le R. P. L. Lescur; 1 beau volume in-12. 0.75

M A N U E L D'UNE FEMME CHRETIENNE, par l'abbé F. E. Chassay; 1 volume in-12. 0.65

LA FEMME CHRETIENNE DANS SES RAPPORTS AVEC LE MONDE, par le même, 4e édition, 1 volume in-12. 0.65

LE SOCIALISME DEVANT LA SOCIÉTÉ, par le R. P. Félix; 1 vol. in-8. 1.00

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE ST. VINCENT DE PAUL; 1 volume in-18 relié en basane. 0.60

PRIÈRES DE PIE IX ET POUR PIE IX, précédées des *Martines de Pie IX sur la prière*; 1 volume in-18. 0.08

LE PREMIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS, sanctifié par la dévotion au Sacrement de Jésus et la pratique de la retraite du mois, par le P. F. X. Gautrelet; 1 volume in-18. 0.13

SA SAINTE LÉON XIII, par Victor Duval; 1 volume in-18 orné d'un portrait de Léon xiii. 0.15

LES ÉVÉNEMENTS PROCHAINS d'après le Livre de Daniel et l'Apocalypse, par l'abbé Harboisson; 1 volume in-12. 0.20

COUTUMES ANCIENS ET MODERNES, par C. Vecellio, 2 beaux volumes in-8 illustrés de plus de 500 gravures. 4.00

GARLUA MORENO, drame en quatre actes, par A. Haegeli, 1 volume in-12. 0.28

VIEILLE ET LA VIE VIEILLE, par Victor Tissot, 18e édition; 1 volume in-12. 0.88

LA STENOGRAPHIE ILLUSTREE, appliquée au dessin, ou l'art d'écrire en figures et lettres, et de faire des d-vinettes et dessins à l'aide des signes sténographiques selon la méthode de MM. Dupuyé frères, par Devaux, 1 volume in-8. 1.00

CRYPTOGRAPHIE (à divers systèmes d'écriture secrète et spécialement pour l'usage des cartes postales, par H. S., brochure in-8. 0.10

LA FRANC-MACONNERIE, révélations d'un Rose-Croix à propos des événements actuels; in-8. 0.30

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX BÉTES.—Ce que l'on voit en chassant, par C. d'Ameuzil; 1 beau volume in-12.

SACRIFICE ENORME

Mes Marchandises de printemps SONT ARRIVEES!

Je les ai choisies et achetées au plus bas prix et en prévision de la hausse que la protection va amener sur les marchandises sèches.

DEFIER LA CO. CURRENCE!

Mes prix sont tellement bas que je défie aucun marchand de la ville ou d'ailleurs.

De servir mes PRATIQUES A aussi BON MARCHÉ que moi.

Le public trouvera chez moi comme par le passé: Le meilleur assortiment de

MARCHANDISES SECHES Le meilleur assortiment d'épicerie s

Groceries de toutes sortes, Le meilleur assortiment de

CHAUSSURES Le meilleur assortiment de

VAISSELLES Le meilleur assortiment de

Vins purs et Liqueurs spiritueuses Le meilleur assortiment de

FERRONNERIES. Fleur Ogilvie, Son, Cru, Farine d'Avoine Farine de Blé-Inde.

P SITIIVEMENT A MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS

Venez voir et vous serez convaincus que c'est vrai.

Un bon tailleur est attaché à mon établissement.

Une modiste de première classe doit m'arriver des États-Unis et sera au service des Dames qui voudront bien m'accorder leur pratique.

Les tailleurs seront faits à domicile sur demande.

CHS. GODMER. St Jérôme, 8 Mars 1879.



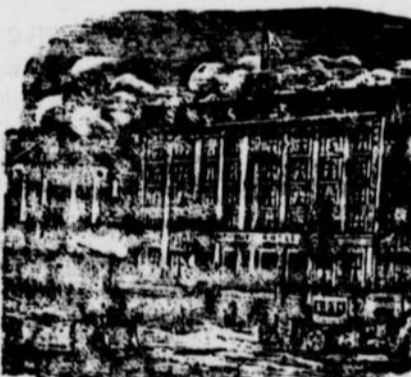
AVIS.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'au 1er DECEMBRE prochain 1879, de toutes personnes désirant louer la traversée sur la rivière Ottawa, entre le quai de Papineauville, dans la paroisse Ste. Angélique, comté d'Ottawa, province de Québec au quai Brown dans le canton North Plantagenet, dans le comté de Prescott, dans la province d'Ontario.

Par ordre, E. MIALL, Jr. Commissaire actif du Revenu de l'Intérieur. Département du Revenu de l'Intérieur. Ottawa, 10 Nov. 1879.

HOTEL RICHELIEU.

Is. DUROCHER Propriétaire.



Rue St. VINCENT MONTREAL.

Ce magnifique établissement offre au public voyageur, à des prix très-réduits, tout le confort qu'on peut trouver dans un hôtel de première classe.

Une superbe salle de billards se trouve à l'entresol et ne trouble en rien les voyageurs qui aiment la tranquillité.

La richesse et la propreté des chambres à coucher ne laisse rien à désirer.

La carte comprend toujours une variété de plats capables de satisfaire les estomacs les plus difficiles.

Le service se fait d'une manière admirable et le nombreux personnel de ce bel établissement se distingue par sa politesse et sa ponctualité. Une sonnerie électrique contribue pour beaucoup à l'exécution prompte des ordres donnés.

La buvette attachée à l'hôtel est ce qu'il y a de mieux dans le genre tant sous le rapport de l'ornementation que sous celui du choix des liqueurs.

Les voitures de l'hôtel se trouvent tous les jours à l'arrivée des vapeurs et des chars.

F. DRAPEAU

118, Grande Rue St. Laurent, 118, PLOMBIER, MONTREAL.

ATELIER DE Ferblanterie, Lampes, Huile de charbon, Etc., Etc.

M. DRAPEAU se charge de tout ouvrage tel que couverture en ardoise, en ferblanc, en tôle galvanisée et autres ouvrages neufs, et toutes espèces de réparations à des prix très-moindres.

F. DRAPEAU. Montreal, 12 novembre 1879.

LOUIS PERODEAU TAILLEUR

Tout en remerciant ses pratiques du généreux encouragement qu'elles ont bien voulu lui accorder, M. Louis Perodeau informe ses pratiques et le public en général qu'il a quitté son ancien établissement et est maintenant rendu au coin des

RUES ST. GEORGES ET DU MOULIN

VIS-A-VIS L'ANCIEN MAGASIN ROUCHAUD & FRÈRE ST. JEROME

M. PERODEAU si bien connu par ses quatre années de pratique à St. Jérôme pour sa coupe élégante et ses bas prix sera toujours au service du public comme par le passé.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL. Corrige tous les Mercredis soir.

Table with columns for VIANDES (Viands) and GRAINS (Grains) listing various food items and their prices.

Table with columns for LAITERIE (Dairy) and LEGUMES (Vegetables) listing various food items and their prices.

Table with columns for VOLAILLES (Poultry) and GIBIERS (Game) listing various food items and their prices.

Table with columns for FARINE (Flour) and DIVERS (Miscellaneous) listing various food items and their prices.

Table with columns for FARINE (Flour) and DIVERS (Miscellaneous) listing various food items and their prices.

Table with columns for FARINE (Flour) and DIVERS (Miscellaneous) listing various food items and their prices.

Table with columns for FARINE (Flour) and DIVERS (Miscellaneous) listing various food items and their prices.

Table with columns for FARINE (Flour) and DIVERS (Miscellaneous) listing various food items and their prices.

GRANDE DEMONSTRATION CHEZ

MM. A. PILON & Cie

Plusieurs mille personnes servies journellement aux comptoirs du

BON MARCHÉ

L'Automne ayant été trop chaud pour que le commerce dans les marchandises d'hiver se fasse vite et comme le temps qui nous reste d'ici aux fêtes est très court, nous avons résolu de vendre avec de

Sérieux Sacrifices,

les Marchandises suivantes:

- List of goods for sale: Draps, Tweed, Casimirs, Beaver, Drap à Manteau, Drap de Dame, Corps et Caleçons.

Un beau lot de FLANELLES à sacrifier, nos caottes à ROBES sont au nombre de 500. MARCHANDISES qui n'ont pas de SACRIFICES.

Nos marchandises de Deuil sont encore vendues à plus grands sacrifices que jamais.

Venez voir et vous serez convaincus de la beauté de

NOS NOIRS! NOS NOIRS!!

On taille pour rien les habillements d'hommes et d'enfants. On d'onne pour rien les patrons de ROBES et MANTEAUX et on garnit pour rien les chapeaux en feutre et velours

AU BON MARCHÉ

(A l'enseigne de la BOULE VERTE.) 647 Ste. CATHERINE, 649 MONTREAL.

A. Pilon. J. B. Labelle.

A VENDRE.

Un emplacement sur la rue St. Georges près du marché, bonne place de commerce, bâtisse spacieuse pouvant servir pour logement et magasin de première classe bien fini, cour, écurie, hangar, étable et remise.

Un autre emplacement sur la rue principale avec bâtisse et magasin pour épicerie et autres bâtiments bien situés pour le commerce ou pour un homme de métier. Conditions des plus faciles, longs termes, peu de comptant.

S'adresser au PROPRIÉTAIRE, E. MARCHAND, St. Jérôme.

DUPUIS, FRERES HOTEL GRIGNON.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

NO. 605 Rue Ste Catherine (COIN DE LA RUE AMHERST) MONTREAL.

M. Grignon le propriétaire si bien connu de cet hôtel populaire, offre ses remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a toujours reçu.

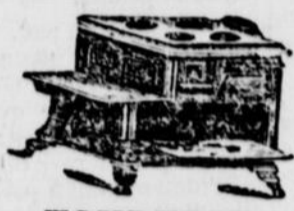
Son établissement actuel ne le cède en rien à l'ancien et lui est même supérieur sous beaucoup de rapports.

Les étrangers qui voudront bien l'encourager seront servis avec politesse et ponctualité et trouveront chez lui tout le confort désirable. L'omnibus de l'hôtel est toujours au service et à l'arrivée des chars.

ETABLISSEMENT EN 1867. MM. GAUCHER & TELMOSE IMPORTATEURS d'Épicerie, Vins Soiritueux

FARINE, PROVISIONS, LARD, ETC. NOS. 242 & 244 RUE ST. PAUL. Vis-à-vis la rue St. Vincent.

NOS. 197, 197 1/2 et 199 RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL. G. G. GAUCHER, L. W. TELMOSE. Montreal, 26 Mai 1879.



FONDERIE DUMONTVILLE.

SITUEE DANS LE HAUT DU Village de St. Jérôme

POELES DOUBLES, POELES DE PASSAGES, POELES DE CUISINES, CHAUDRONS, ETC., ETC. CHARRUES, CHARRUES tourne-oreille, SARCLEURS et RECHAUSSEURS combinés.

BONNES CHARRUES pour \$5.00 comptant ou \$600 à 12 mois. SOCS DE CHARRUES A 40 CENTS

La vieille fonte achetée à 50 cent le 100 lbs, en échange d'articles manufacturés. Il ne sera alloué que 40 cents pour celle de potasseries.

La vieille fonte ne sera pas acceptée en paiement d'ouvrages faits sur ordres à moins de conventions spéciales. ALF. A. LAVIOLETTE, Propriétaire. St. Jérôme, 17 Juin 1879.

GRANDE REDUCTION AU MAGASIN DE

E. GIBAULT, ST. JEROME

Le public trouvera à ce magasin un assortiment complet et des plus variés de marchandises, tels que, Thé, Café, Sucre, Savon, Huile de toutes sortes, Whiskey, Brandy, Gin, Hye, Vin, Bière et Liqueurs de toutes sortes.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. Les MM. du clergé y trouveront du VIN de MENSE pour la vente duquel il a obtenu une permission.

Rendez-vous en foule chez E. GIBAULT, Au coin des rues Principale et St. Georges. (Batière Hervieux.) St. Jérôme, 12 novembre 1878.

MOULINS DE ST. JEROME

GODF. LAVIOLETTE PROP. MOULINS A FARINE, MOULINS A SCIES.

Fabrique de Tweeds, Draps, Flanelles ETC

Fabrique de Douves Etc

CONSTAMMENT EN MAINS: Bois de construction, Bois de Siage de toutes espèces et dimensions. Douves, Fonds de Barils Grains, Farine Moulée, Etc., Etc.

GODF. LAVIOLETTE, Propriétaire

AVIS AUX ABONNES

Nous prions nos abonnés qui n'ont pas encore payé, de vouloir bien nous envoyer le montant de leur abonnement.

LE MAGASIN ROUGE EN FAILLITE.

GRANDE, MAIS PENIBLE NOUVELLE. Nous informons nos pratiques et le public en général que nous venons d'acheter le Stock de Banqueroute du MAGASIN ROUGE. Ce stock dont la valeur s'élevait à \$50,000 ne contient que des marchandises encore fraîches vu que ce magasin n'avait à peine que dix-sept mois d'existence lors de la faillite. Nous vendrons ces marchandises sans réserve et à 40 POUR 100 DE MOINS QU'AILLEURS jusqu'à la clôture de la navigation. A VOUS D'EN PROFITER.

1 dollar p. r. mois depuis \$5.00 jusqu'à \$20.00 d'achat. Au-dessus de VINGT dollars le paiement est divisé en 20 mois. dollar par mois depuis \$5.00 jusqu'à \$20.00 d'achat.

AGENCE GÉNÉRALE DE LA Librairie Française

M. E. DANSEREAU & CIE, 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Livraison de tous les ouvrages de LIBRAIRIE française des principaux Écrivains, et que

A. MAME et FILS (à Tours), F. F. ARDANT FRÈRES (à Limoges), J. LEBOT (à Lille), Vve H. CASTERMAN (à Tournai), V. PALME, J. LECOFFRE, POUSSIELGUE FRÈRES, PERISSE FRÈRE, GAUME et Cie, ALBANEL, Balthazar de St. FIRMIN DIDOT et Cie, HACHETTE et Cie, J. HETZEL et Cie, GARNIER FRÈRES, L'Abbé Moitte, GUILLAUMIN et Cie, CHS. DELAGRAVE, DELALAIN FRÈRE, G. MASSON, A. DELAHAYE, MARCHEL BILLARD, etc., etc.

Les ventes ont lieu aux prix de Paris, augmentés seulement des frais de douanes et transports, le paiement se faisant par fractions mensuelles.

LIBRAIRIE FRANÇAISE DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS, 11 que

CELEBRES TOILES DE BLUTEAU. SMUT EUREKA. ROUE LEFFELS POUR MOULIN. M. HONORE MATHE, AGENT. VILLAGE ST. JEROME

M. Mathe dont la capacité comme mécanicien et mill right est bien connue, se charge de la construction et réparation de moulins et manufactures de toute espèce aux plus bas prix.

Il honore MATHE. St. Jérôme, 16 Octobre 1879 6-m

A L'ENSEIGNE DU GROS CŒUR.

JOLICŒUR & Freres. 633 RUE STE. CATHERINE 635 MONTREAL.

JOLICŒUR & Freres prennent la liberté d'annoncer à toutes leurs bonnes pratiques et au public en général qu'ils ont reçu leurs marchandises

D'Automne et d'Hiver. Avant acheté nos marchandises avant la hausse pour argent comptant et des manufactures mêmes, nous pouvons donc vendre à bien bon marché.

Les TWEEDS, les ALPAGAS, les FLANELLES, les WINGKYS etc, seront toujours vendus à

GRAND MARCHÉ. Nous garantissons les chapeaux pour rien et nous taillons aussi les habillements d'hommes pour rien.

Nous vous invitons respectueusement à venir nous rendre visite, pour vous convaincre de la réalité de nos bas prix.

JOLICŒUR & FRERES, 633 & 635 Rue Ste. Catherine, Montréal.

HOTEL DU LION

TENU PAR B. LAPORTE NO. 80 RUE ST. LAURENT MONTREAL

On trouvera en tout temps à cet hôtel une bonne table; aussi une bonne écurie.

Terre à vendre. Une bonne terre dans la troisième concession de la paroisse Ste. Sophie, contenant six arpents et deux tiers de profondeur, avec arison, grange et autres bâtiments en bon ordre.

Cette terre est en bon état de culture. Les conditions de vente sont des plus faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire sous-gé.

JOSEPH SAULNIER St. Sophie, 29 Juin 1879. 4m.

GRAINES, GRAINES, GRAINES.

Avis aux Sociétés d'Agriculture et AU PUBLIC. Graine de Grand Trefle rouge, Graine de Petit trefle rouge, Graine de Trefle Blanc, Graine de Trefle alsicq, Graine de Mil, Etc., Etc.

Ainsi qu'un assortiment complet de Graines de fleurs et de jardin

A Vendre en Gros et en détail chez LAVIOLETTE & NELSON 209 Rue Notre-Dame Coin de la Rue St. Gabriel.

MONTREAL. N.B. Toutes ces graines sont garanties fraîches et de première qualité.

HOTEL AUBRY.

ST. JEROME. (Coin des rues Virginia et St. Jérôme.) PRES DU Depot du Chemin de Fer Q M O & O

Cet Hotel est sans contredit l'un des mieux tenus de cette ville.

M. JOSEPH AUBRY vient de faire de grandes réparations à son hôtel qui est aujourd'hui très confortable sous tous les rapports. Une magnifique galerie fait le tour du 2ème étage de la maison.

Les étrangers qui viennent à St. Jérôme ont tous les avantages de loger à cet hôtel. La pension est à très bas prix et est excellente; une cuisinière de première classe s'occupe que de son département.

Les chambres à coucher sont bien meublées et ont de très bons lits. Toujours une grande quantité de liqueurs de toutes sortes et des premiers choix. JOSEPH AUBRY. St. Jérôme, 18 Juin 1879.

AU COMPLET \$8,000 DE MARCHANDISES SECHES

Achetées et choisies avec soin, sont maintenant à la disposition des acheteurs.

CHEZ J. A. LALANDE, Rue Principale EN FACE DU PONT ET DU MOULIN, LA BOULE TRICOLORE

C'est l'assortiment le plus complet et le plus varié qu'on puisse trouver dans la ville de St. Jérôme.

Beaux Tweeds réduits à 25c. 50c. 75c et \$1.00 seulement la verge. Beau tricot pour 65c. la verge. Les alpéras noir de 11 à 30c. ne sont pas égales pour les prix.

Toile à robes c. 20c. réduites à 13 et 15c. Chapeaux de dames, fleurs, plumes, soies de toutes sortes. Chapeaux garnis et non garnis dans les derniers goûts.

Indienne de 5 à 10 cents. Coton blanc de 5 à 10 cents. Coton jaune de 5 à 8 cents. Un grand assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants pour des prix variés de 50c. à \$1.00 et au-dessus.

Ferblanterie, Ferronnerie, papier gonflé, vitres, peintures, huiles et outils de toutes sortes. Epicerie (grocery) de toutes sortes, lard etc. etc. J. A. LALANDE. Enseigne de la boule tricolore. St. Jérôme, 2 Juillet 1879.

Chemin de fer DU GOUVERNEMENT.

DIVISION CŒUNT CHEMIN DE FER de Q. M. O. &

LEZCEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Le et après Mercredi, 10 heures, les trains laisseront la gare d'Hochelega à 2 heures suit

A.M. P.M. Train express pour Hull à 9.25 et 4.45 Arrive à Hull à 1.30 P.M. et 8.50 P.M. Trains express de Hull à 9.10 et 4.30 Arrive à Hochelega à 1.20 p.m. et 8.40 Train pour St. Jérôme à 5.15 P.M. Train de St. Jérôme à 7.00 A.M.

Les trains laissent la gare du Mile-End 10 minutes plus tard. Les magnifiques chars palais sont attachés à tous les trains. Bureau général, 13 Place d'Armes. STARNES, LEVE & ALDEN, Agent

Bureau 207 rue St. Jacques & 158 rue Notre Dame. C. A. SCOTT, Surintendant C. A. STARK, Agent

FEUILLETON
LE
CONSCRIT

Par HENRI CONSCIENCE

Mais une voix connue résonne dans le taillis; quelqu'un s'approche en chantant une joyeuse chanson.

C'est Karel, qui lui aussi doit partir et se rend au village.

Trine s'efforce de cacher son émotion. Cette surprise l'arrache à son rêve splendide; elle jette un rapide coup d'œil à son ami et l'engage à se remettre en route, pour que Karel ne le rejoigne pas et qu'un regard étranger ne lise pas ce qui se passe dans leurs âmes.

Mais Karel hâte le pas pour atteindre son compagnon de voyage. Trine s'en aperçoit; elle dit rapidement:

— Jean, quand tu seras parti, j'aurai soin de ta mère, de ton grand-père et de ton petit frère; j'irai à la charrue quand il faudra et veillerai à ce qu'il ne manque rien au bœuf. J'ai assez de force et de santé, et saurai faire en sorte qu'à ton retour tu retrouves tout comme tu l'auras laissé.

— Tout? répliqua le jeune homme avec un regard profond, tout?

Oui, tout..... et je n'irai pas à la messe tant que tu seras loin; car sans toi je ne puis avoir que du chagrin. Mais... mais il ne faut pas non plus que tu fasses ce que dit le vilain forgeron, de boisson et de jolies filles; si j'apprenais pareille chose, je serais bientôt couché dans le cimetière.

En ce moment, la main de Karel s'appesantit sur l'épaule de Jean, et il chanta d'une voix plaisamment attristée:

— Mon Dieu, ma chère, il me faut vous quitter.

— Quel triste sort! me voilà militaire.

— Ah! gardez-vous de m'oublier!

Une pudique rougeur monta au front de la jeune fille. Jean, remarquant son embarras, répondit sur le même ton aux plaisanteries de son camarade et prit le bras de ce lui-ci pour se rendre au village. Trine les suivait à distance, plongée dans un morne silence.

Ils arrivent enfin au village. Devant l'auberge de la Couronne se trouvent encore trois jeunes gens le paquet sur le dos; ils attendent l'arrivée de Jean et de Karel.

Chacun donne à ses parents et à ses amis le baiser du départ. Seule, Trine n'embrasse personne, mais dans le regard qu'elle échange à la dérobée avec Jean en lui donnant le pain noir, il y a tout un émouvant poème d'amour.

Les conscrits partent pour la ville. Trine s'éloigne du village sans pleurer; mais au milieu des sèpines son courage l'abandonne; c'est le tablier devant les yeux qu'elle revient à la chaumière où tout sera désert, à moins que le souvenir ne remplit le vide laissé par le départ d'un fils et d'un amant.

III

Par une belle journée d'automne, Trine toute sautillante quittait le village pour retourner aux chaumières. Son visage embelli par un doux sourire trahissait une profonde satisfaction et un joyeux empressement; légers étaient ses pas sur le sable poudreux du chemin, et par intervalles des sons insaisissables s'échappaient de sa bouche, comme si elle se fût parlée à elle-même.

D'une main elle tenait deux grandes feuilles de papier à écrire, de l'autre une plume taillée à neuf et une petite bouteille d'encre que lui avait donnée le sacristain.

Chemins faisant, elle rencontra la belle Jeanne, la fille du sabotier qui, tout en chantant et une boîte de trèfle sur la tête débouchait d'un sentier latéral et arrêta son amie par ces mots:

— Hé, Trine! où cours-tu avec ce papier? Que tu es pressée! Il n'y a de feu ni de pain, dis-moi donc comment va Jean?

— Jean! répondit Trine, le bon Dieu le sait, ma chère Jeanne. De puis qu'il est parti, nous n'avons en core eu que trois fois de ses nouvelles, et il se portait bien. Voilà plus de six mois qu'un camarade de Turbonne a laissé pour nous à la Couronne une commission de lui; cela doit être bien malade aussi, car il est quelque part de l'autre côté de Maestricht, et il ne vient pas toutes les jours de si loin des connaissances de ce côté-ci.

— Ne sait-il donc pas écrire, Trine?

— Il l'a bien su, à preuve que quand nous étions petits et que nous allions ensemble à l'école chez le sacristain, il a même eu un prix d'écriture. Mais il l'aura oublié comme moi.

— Et que vas-tu faire de ce papier?

— Oh, Jeanne! depuis deux mois vois-tu, j'ai retiré de mon coffre mon vieux cahier d'écriture, et j'ai rattrapé. Je veux essayer si je pourrai pas faire une lettre. Cela irait-il, j'en suis sûr. Astu jamais écrit une lettre en ta vie?

— Non, mais j'en ai entendu lire beaucoup; mon frère Jacques, qui demeure à la ville, nous en envoi une presque tous les mois.

— Et comment cela est-il une lettre? Est-ce comme si l'on parlait à quelqu'un?

— Oh que non, Trine? C'est quelque chose de très-beau! toutes sortes de compliments et de grands mots qu'on ne peut presque pas comprendre.

— Ah! mon Dieu! Jeanne, comment en sortirai-je? Mais si, j'écris-vois ainsi!

— Jean, nous sommes tristes, parce que nous ne savons si vous portez bien; il faut nous donner bien vite de vos nouvelles, sans quoi votre mère en deviendra malade.

— Et toujours ainsi; il comprendrait bien cela, n'est-ce pas.

— Folle! ce n'est pas une lettre, ça! tout le monde parle comme ça qu'on soit savant ou pas. Attends un peu! Cela commence toujours comme ceci:

— « Parents très-vénérés! je prends tout tremblant la plume à la main pour..... » je ne puis pas y venir.

— « Pour vous écrire! »

— Ah! tu le sais mieux que moi! Tu te moques de moi; cela est très-mal à toi, Trine.

— Ou donc as-tu la tête, Jeanne? Quand il prend la plume à la main, c'est sûrement pas pour couper une tartine, n'est-ce pas? Ta simplicité me fait rire. Mais je ne comprends pas pourquoi ton frère tremble toujours quand il lui faut commencer une lettre. Bien sûr qu'il ne sait pas bien écrire? Et c'est encore pire encore plus mal.

— Non, ce n'est pas pour cela; Jacques va un peu son train et vitille et il demande toujours de l'argent; voilà pourquoi il tremble, car le père n'est pas bon! A propos, Trine, comment va votre vache?

— Passablement bien. Elle a été un peu malade, la pauvre bête; mais maintenant elle mange de la luzerne, et elle commence à avoir bon appétit. Nous avons vendu le veau à un paysan de Wechel. C'était un tacheté, une si belle petite bête!

— Pendant ces derniers mots les deux jeunes filles s'étaient déjà éloignées l'une de l'autre de quelques pas.

— Allons, bon voyage, Trine! cria Jeanne en reprenant son chemin. Tache de faire ta lettre, et fait bien nos compliments à Jean.

— Jusqu'à dimanche après le grand-messe; je pourrai te dire alors comment ça aura été. Dis bonjour pour moi à ta sœur.

La voix de Jeanne résonnait déjà sous les sapins; elle chantait sur un rythme joyeux et à plein gosier le refrain de la chanson de mal bien connue:

Le mai, sous les rubans, balance. Son jeune sommet verdoyant; Filles et garçons en cadence. Tout alentour dansent gaiement. Filles, garçons, tant que vous êtes. Mettez à profit les beaux jours, Et passez la jeunesse en fêtes, Quand elle part, c'est pour toujours!

Trine demeura immobile et rêveuse jusqu'à ce que la jolie voix de son amie se perdit dans les profondeurs du bois. Elle s'élança alors dans le chemin, demi dansant demi marchant, et fut bientôt à la maison.

Les deux veuves assises près de la table attendaient impatiemment son retour. Le grand-père, qui avait un rhume et était couché dans l'alcôve, passa la tête témoin oculaire et auriculaire de la grande œuvre qui allait s'entreprendre.

Dès que la jeune fille perut sur le seuil, les femmes rassemblèrent en toute hâte les objets qui se trouvaient sur la table, et essayèrent celle-ci avec le coin de leur tablier.

— Vieux ici, Trine, dit la mère de Jean, mets-toi sur la chaise du grand-père; elle est bien plus commode.

La jeune fille prit silencieusement place à la table, posa les feuilles de papier sur la table, et mit en rêvant le bec de la plume entre ses lèvres.....

Pendant ce temps les femmes et le grand-père contemplaient avec une extrême curiosité la jeune fille plongée dans ses réflexions. Le petit frère, les deux cousines sur la table et bouche béante, promenaient son regard de la bouche aux yeux de Trine, pour épier ce qu'elle allait faire de la plume.

Mais Trine se leva, toujours muette, prit dans l'armoire une tasse de café, y versa l'encre que renfermait la petite bouteille et revint s'asseoir à la table, et se mit à tourner et retourner dix fois le papier.

Enfin elle poussa la plume dans l'encre et s'arrangea comme si elle allait écrire. Après un instant elle leva la tête et demanda:

— Eh bien, dites-moi donc ce que je dois écrire!

Les deux veuves se regardèrent l'une l'autre d'un air interrogateur et portèrent en même temps les yeux sur le grand-père malade qui, le cou tendu, avait l'œil fixé sur la main de Trine.

— Eh bien, écris toujours que nous nous portons tous bien, dit le vieillard en toussant; une lettre commence toujours comme ça.

— Voilà bien une chose à dire! répliqua Trine avec un sourire désapprobateur, qui nous nous portons tous bien! et depuis quinze jours nous êtes au lit, malade.....

— Tu pourrais tout de même mettre ça à la fin de la lettre.

— Non, ma fille, sais-tu ce qu'il faut faire? dit la mère de Jean. Commence par lui demander comment va sa santé, et quand c'est y sera, petit à petit nous y mettrons autre chose.....

— Non, mon enfant, dit l'autre veuve; écris d'abord que tu prends la plume à la main pour l'informer de l'état de sa santé. C'est comme ça que commençait la lettre de Jean Pierre, que j'ai entendu lire hier chez le meunier.

— Oui, c'est ce que dit aussi la Jeanne du sabotier; je ne le ferai pas pourtant, car c'est trop enfant, répliqua Trine avec impatience. Jean saura bien de lui-même que je n'ai pu écrire avec le pied.

— Voyons, mets toujours son nom en haut du papier, dit le grand-père.

— Quel nom? Braems?

— Mais non, Jean!

— Vous avez raison, père, dit la jeune fille. Va-t-en, Paul; ôte les bras de la table. Et vous, mère, mettez vous un peu plus loin, car bien sûr vous allez me pousser!

Elle posa la plume sur le papier, et tandis qu'elle cherchait la place où il fallait écrire, elle épla à voix basse le nom de l'ami absent.

Tout à coup la mère de Jean se leva et saisit vivement la main qui tenait la plume.

— Attends un peu, Trine, dit-elle. Ne te semble-t-il pas que Jean tout seul n'est pas bien. C'est si court; il faudrait mettre quelque chose avec. Ne serait-ce pas mieux de mettre *cher fils ou cher enfant*?

Trine entendit à peine ces paroles elle était occupée à lécher le papier, et s'écria à demi fâchée:

— Voyez ce qui arrive! Une grande tache sur le papier, et j'ai beau lécher, elle ne s'en va pas. Il me faut prendre l'autre feuille.

— Eh bien, qu'en dis-tu, Trine? *Cher fils*, c'est toujours beaucoup plus beau, n'est-ce pas?

— Non, je ne veux pas y mettre cela non plus, murmura Trine avec dépit. Est-ce que je puis écrire à Jean comme si j'étais sa mère?

— Que vas-tu donc mettre?

Une pudique rougeur monta au front de la jeune fille, tandis qu'elle répondait:

— Si j'écrivais *cher ami*? Ne trouveriez-vous pas que ce serait le mieux de tout!

— Non, je ne veux pas cela non plus, dit la mère; mets encore plutôt *Jean tout court*.

— *Bien aimé Jean*? demanda la jeune fille.

— Oui, c'est bien ainsi! dirent ensemble tous les autres enchantés de cette solution de la difficulté.

— Restez donc tous loin de la table, s'écria Trine, et retenez Paul pour qu'il ne me pousse pas!

La jeune paysanne se mit à l'œuvre. Au bout d'un instant, de gros ses gouttes de sueur perlaient déjà sur son front; elle retint son haleine, et son visage devint pourpre. Bientôt un long soupir s'échappa de sa poitrine et comme si elle se fût sentie délivrée d'un poids énorme, elle s'écria avec joie:

— Ouf! ce B est la plus difficile de toutes les lettres; mais le voilà enfin avec sa longue tête!

Les deux femmes se levèrent et considérèrent avec admiration la lettre, qui était au moins aussi grande que le petit doigt.

— Cela est joli! s'écria la mère de Jean; cela ressemble à une gûpe; et cela veut dire *Bien aimé Jean*? Ecrire est pourtant une belle chose; on dirait quasi qu'il y a de la sorcellerie là dedans!

— Allons! allons! laissez-moi continuer! dit Trine avec résolution je m'en tirerai bien. Si seulement la plume ne crachait pas autant!

Elle recommença à travailler suant et soufflant. Le grand-père regardait et toussait; les femmes se taisaient et n'osaient bouger; le petit frère trempait son doigt dans l'encre et pointillait son bras nu de taches noires.

Quand, au bout d'un certain temps, la première ligne fut pleine de grandes lettres, la jeune fille s'arrêta.

— Ou en es-tu, Trine? demanda la mère de Jean. Il faut nous lire tout ce que tu as mis sur le papier.

— Que vous êtes pressée! s'écria Trine; il n'y a encore rien autre chose que *Bien aimé Jean*. Il me semble que c'est déjà bien comme cela. Voyez un peu comme la sueur me coule du front! J'aime encore mieux ôter le fumier de l'écurie; vous croyez sans doute que ce n'est pas un travail qu'écrire? Paul, ne touchez plus à l'encre, autrement tu renverseras la tasse.

— Continue donc, ma fille, dit le vieillard, sans cela la lettre ne sera pas encore écrite la semaine prochaine.

— Je te sais bien, répondit Trine, mais dites-moi, vous autres, ce qu'il faut que je dise.

— Informe-toi d'abord et avant tout de sa santé!

La jeune fille écrivit de nouveau pendant quelque temps, effaça avec

le doigt deux ou trois lettres manquées, sua sang et eau pour saisir le cheveu qui suivait sa plume, grommela contre le sacristain, parce que l'encre était trop épaisse, et lut enfin à haute voix:

— « Bien aimé Jean, comment va ta santé? »

— C'est bien comme cela, dit la mère; écris maintenant qu nous nous portons tous bien, les gens et les bêtes, et que nous lui souhaitons le bonjour.

Trine réfléchit un instant, et continua à écrire. Lorsqu'elle eut fini, elle lut:

— « Dieu soit loué, nous sommes encore tous en bonne santé, et le bœuf et la vache aussi, excepté le grand-père qui est malade, et nous te souhaitons tous ensemble le bonjour. »

— Seigneur mon Dieu! Trine! s'écria sa mère, où as-tu appris cela! Le sacristain.....

— Ne me parlez pas! dit la jeune fille en l'interrompant, ou vous allez me faire oublier Je sens maintenant que cela ira.

Le plus profond silence régna pendant une demi-heure. Le travail paraissait à la fois plus facilement; car la jeune fille souriait de temps en temps tout en écrivant. La sueur contraindre qu'elle eût, était de voir Paul qui mettait les cinq doigts à la fois dans l'encre et qui avait tenu en noir tout son bras. Dix fois déjà Trine avait transporté la tasse d'un côté à l'autre de la table; mais le petit garçon était tellement attaché de l'encre, qu'on ne pouvait le tenir à distance.

Pendant les deux premières pages se remplirent jusqu'au bas. Sur les instances des femmes, Trine donna, avec un certain orgueil, lecture de son œuvre conçue comme il suit:

« Bien aimé Jean,

« Comment va ta santé? Dieu soit loué! nous nous portons encore tous bien, et le bœuf et la vache aussi, et nous te souhaitons tous ensemble le bonjour. Il y a six mois passés que nous n'avons plus rien entendu de toi. Fais nous donc savoir si tu vis encore. C'est mal à toi de nous oublier, nous qui t'aimons tant, tellement que ta mère parle de toi toute la journée, et que moi je rêve tout les nuits que tu es malheureux, et que j'entends toujours ta voix crier à mon oreille: Trine! Trine! si fort que je m'éveille tout d'un coup..... et le bœuf, pauvre bête, regarde toujours hors de l'étable, et gémit qu'on en pleurerait quasi. Et c'est pour nous tous un si grand chagrin de ne rien savoir de toi, qu'il faut en avoir pitié. Jean; car ta bonne mère en tombe en langueur; quand la pauvre femme entend ton nom, elle ne sait plus parler et commence à pleurer si fort que mon cœur à moi s'en brise souvent..... »

Pendant la lecture de ces lignes, les yeux des auditeurs s'étaient peu à peu remplis de larmes; mais au tour triste des derniers mots, personne ne put résister à son émotion, et la jeune fille fut interrompue par des sanglots. Le grand-père avait posé la tête sur le bord du lit pour cacher ainsi ses larmes; la mère de Jean, trop profondément remuée pour comprimer le sentiment qu'elle éprouvait, se jeta sur la jeune fille et l'embrassa sans dire un mot, tandis que Trine remarquait avec stupefaction l'effet de sa rédaction.

— Trine! Trine! où prends-tu les mots? s'écria l'autre veuve. C'est comme des couteaux qui vous passent dans le cœur. Mais c'est tout de même bien beau!

— Oh! c'est la pure vérité, dit la mère de Jean en souriant; il faut qu'il sache enfin le mal que j'ai souffert! Continue à lire, ma chère Trine. Je suis tout ahurie que tu saches écrire ainsi; on n'a jamais entendu chose pareille; tes mains sont si tremblantes, et tu es si bonne, mon enfant, pour traire les vaches et travailler aux champs, mais Dieu permet tant de choses dans le monde!

Tout aise de ces éloges, la jeune fille dit avec un sourire fier:

— N'est-ce que cela? Laissez faire, et j'écrirai au mieux avec le premier venu. Voilà déjà une bonne lettre trouvée..... coutez, ce n'est pas encore fini.

— O Jean, si tu savais, tu nous donnerais bien vite de tes nouvelles.

— Le trèfle a manqué à cause de la mauvaise semence, et puis parce qu'il a été gelé. Mais notre luzerne fait plaisir à voir; elle est tendre comme du beurre. Le grain a un peu souffert du temps sec; mais le bon Dieu nous a donné comme une bénédiction du beau sarrasin et beaucoup de pommes de terre hâtives. Et puis le champêtre est marié avec une fille de Pulderbosch qui est louche, mais qui lui apporte quelque chose..... Jean-François, le maçon, est tombé du toit du brasseur sur le dos de notre vieux forgeron, et le forgeron en est mort, le pauvre homme.

— La jeune fille se tut.

— Est-ce là tout? demanda la mère d'un ton désappointé. Ne lui fais-tu pas savoir que la vache a vêlé?

— Ah! oui; j'ai oublié cela..... Là, c'est fait! Ecoutez: « Notre vache

fait le veau; tout s'est bien passé, et le veau est vendu. »

— Ne lui diras-tu rien de nos lapins, Trine? demanda le grand-père.

Après avoir écrit, la jeune fille lut:

« Le grand-père a fait une cage à lapins dans l'écurie; ils sont aussi gras que des blaireaux; mais le plus gros restera vivant jusqu'à ce que tu reviennes. Jean, nous ferons alors une fameuse fête..... »

Tous partirent d'un joyeux éclat de rire; le petit garçon, voyant l'allégresse générale, et lui-même ému par le mot fête, battit des mains en criant. Par malheur, sa main rencontra si brusquement la tasse, que celle-ci roula sur la table et versa comme un noir ruisseau l'encre sur la belle lettre.

Le rire disparut de tous les visages; muets et consternés, on se regarda les uns les autres; toutes les mains se levèrent vers le ciel, tandis que le petit Paul, craignant d'être battu, hurlait et se lamentait par anticipation de façon à rompre les oreilles.

Pendant longtemps l'enfant fut acablé de reproches, et le désastre amèrement déploré; le tout finit par cette exclamation:

— Oh! mon Dieu, quel malheur! — Allons! allons! dit Trine avec résolution, le malheur n'est pas si grand; j'avais l'intention de recopier la lettre et à commencement cela n'allait tout de même pas bien: les lettres étaient trop grandes et l'écriture trop de travers. Je saurai faire mieux à cette heure que j'ai pris courage à la chose. Je vais courir bien vite au village pour y prendre du papier et de l'encre et pour faire retailier ma plume, car elle est devenue beaucoup trop molle.

— Va donc vite! répondit on. Tiens, voilà la pièce de cinq francs du veau. Fais la changer chez le sacristain; car il nous faudra bien envoyer trente ou moins au pauvre Jean. Hop! Paul..... dehors polisson! et avise toi de rentrer avant le soir, si tu l'oses!

Trine sortit aussitôt et, souriant d'un air satisfait, prit en courant la direction du village. Le triomphe qu'elle avait de pouvoir désormais écrire à Jean, et par dessus tout une sœur de naïf orgueil de son habileté, remplissaient son cœur d'une douce joie.

Arrive au tillon du carrefour, elle vit de loin le porteur de lettres qui s'avancait vers elle à grands pas. Elle s'arrêta brusquement et sentit battre son cœur; ce sentier qu'elle avait de pouvoir désormais écrire à Jean, et par dessus tout une sœur de naïf orgueil de son habileté, remplissaient son cœur d'une douce joie.

Arrive au tillon du carrefour, elle vit de loin le porteur de lettres qui s'avancait vers elle à grands pas. Elle s'arrêta brusquement et sentit battre son cœur; ce sentier qu'elle avait de pouvoir désormais écrire à Jean, et par dessus tout une sœur de naïf orgueil de son habileté, remplissaient son cœur d'une douce joie.

En effet, lorsqu'il fut proche, il tira une lettre de son portefeuille, et dit en souriant:

— Trine, voici quelque chose pour vous qui vient de Venloo; mais cela coûte trente-cinq cents.

— Trente-cinq cents! murmura Trine en prenant la lettre d'une main tremblante et en considérant l'adresse, comme si elle réfléchissait.

— Oui, oui, répondit le facteur, cela est écrit sur l'adresse. Es-ce que je vous tromperais pour si peu?

Pouvez-vous changer cela? demanda Trine en lui tendant la pièce de cinq francs.

Le facteur changea la pièce, reuint le montant du port, salua amicalement la jeune fille, et s'en retourna au village.

Trine s'élança dans le sentier, et courut transporté d'allégresse vers la maison. Poussée par l'impatience, elle ouvrit la lettre, et ne fut pas peu surprise d'en voir tomber une seconde de l'enveloppe. Elle s'arrêta pour la ramasser. Elle roula jusqu'au front; un sourire flotta sur ses lèvres et ses yeux brillèrent d'une douce émotion. Sur la seconde lettre, il y avait en grandes lettres: *Pour Trine seule*. Pour Trine! L'âme de Jean était déjà enclose dans ce papier; sa voix allait en sortir pour lui parler à elle seule! Il y avait un secret entre Jean et elle!

Emue et troublée, elle resta un instant les yeux fixés sur le sol; mille pensées de toute espèce lui passèrent par la tête comme un torrent, jusqu'à un moment où le lointain mugissement du bœuf vint frapper son oreille et lui rappeler qu'elle serait mal de s'arrêter plus longtemps. Elle cacha la seconde lettre dans son sein; et courut d'une haleine jusqu'à la chaumière, où elle tomba au milieu des femmes dans l'attente, en s'écriant d'une voix joyeuse et retentissante:

— Une lettre de Jean! une lettre de Jean!

Les deux veuves, saisies de la stupefaction que cause le bonheur, coururent à elle, et sautèrent de joie à cette nouvelle inattendue. Le grand-père fit, pour mieux voir, un tel mouvement hors de l'alcôve, qu'il fallut tomber du lit.

La jeune fille raconta précipitamment comment elle avait rencontré le facteur sur son chemin, et comment il lui avait demandé trente-cinq cents; mais elle fut interrompue dans son récit par les femmes qui s'écrièrent incessamment:

— Oh! Trine! lis-la! lis-la!

A CONTINUER.

Cartes Professionnelles.

AVOCATS.
MOUSSEAU & ARCHAMBEAULT, Avocats, Bureau: 488, coin des rues Craig et St. Gabriel, Montréal.
C. E. T. DE MONTIGNY, Avocat, rue Principale, village St. Jérôme.
CHS. CHAMPAGNE, avocat, Grande rue, village St. Eustache.
J. BOISSEAU, avocat, village St. Jérôme, tient son bureau en l'étude de M. Prevost, N. P.

NOTAIRES.

J. B. L. VILLEMURE, notaire, rue Virginie, village St. Jérôme.
A. SEGUIN, notaire, village Ste. Thérèse.
C. H. CHAMPAGNE, notaire, Grande rue, village St. Eustache.
A. E. LEONARD, notaire, registraire, village Ste. Rose.
J. A. HERVIEUX, notaire, rues Principale et St. Georges, village St. Jérôme.
MM. LEMAIRE & GIROUARD, Notaires Publics, Rue St. Jean-Baptiste St. Benoît.
F. H. LEMAIRE, N. P., Jos GIBOUD, N. P., V. MATHIEU, notaire, Grande Rue Piedmont, St. Sauveur.

MEDECIN.

CHARLES L. DE MONTIGNY, médecin St. Jérôme.
WILFRID GIGNON, M. D., Médecin Ste. Adèle.

Carrossiers.

CHS. LAFORCE, voiturier, village St. Jérôme, côté nord de la rivière, près du pont.
ARTHUR LAFLECHE, carrossier, Grande rue, village St. Jérôme, toujours en train de voitures d'hiver et d'été dans les derniers goûts. Une visite du public est sollicitée.

Perdu.

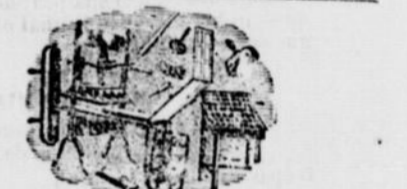
Sur le chemin de Ste. Marguerite à Ste. Hypolite, un livre de billets appartenant à Arthur Lafleche, carrossier de St. Jérôme. Une récompense honnête sera accordée à celui qui rapportera ce livre à M. Lafleche.

F. X. COCHUE, SYNDIC OFFICIEL.

Pour la Cité et le District de Montréal BUREAUX: COIN DES RUES ST. VICENT ET STE. THERESE, MONTREAL.

AU PUBLIC

M. Ed. Marchand, maître de poste, se charge de toute espèce de collections et d'agence générale d'affaires aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. Visible à toute heure à son bureau, se trouve au Palais de Justice, St. Jérôme, 3 Avril 1879.



Imprimerie du Journal

Le NORD

GRANDE RUE, VILLAGE DE ST. JEROME

ABONNEMENT.

CANADA.— Un an, payable dans le premier mois de l'abonnement.....\$1.00 Pour un numéro 2 centimes. ETATS-UNIS.— 1 an, payable d'avance \$1.50

ANNONCES.

Les annonces sont insérées sur type Brevier aux conditions suivantes: Première insertion, quinze centimes la ligne. Pour chaque insertion subséquente dix centimes par ligne. Une remise importante sera accordée, sur demande, à ceux qui paient comptant ou qui annoncent à long terme. Les annonces de Naissances, Mariages ou décès devront être accompagnées de 25c. Autrement, elles ne seront pas publiées. Ces mêmes annonces seront faites gratis pour nos abonnés. Les informations, avis, demandes etc., publiés dans le corps du journal parmi la matière courante, coûteront 15 centimes la ligne pour chaque insertion.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la Rédaction ou à l'administration doivent être adressés franco au rédacteur. NOUVELLES.— Nous publions avec empressement